

1. DÉFINITIONS

« **Application** » signifie le logiciel applicatif mis à disposition par POST Telecom, auprès de ses Clients leur permettant d'avoir accès aux Services à partir de son Terminal ;

« **Client** » signifie tout client ayant souscrit des services auprès de POST Telecom dont le Service ControlCenter est un accessoire et qui utilise l'Application en vue de profiter du Service ;

« **Conditions d'Utilisation** » signifie les présentes conditions d'utilisation relatives au Service ControlCenter ;

« **POST Telecom** » signifie POST Telecom S.A., une société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B43.290, ayant son siège au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ;

« **Service(s) ControlCenter** » ou « **Service(s)** » signifie le(s) service(s) presté(s) par POST Telecom tels que décrits à l'article 3 ci-dessous ;

« **Terminal** » signifie tout appareil électronique tel un ordinateur, un smartphone, une tablette ou tout autre équipement similaire existant ou futur, connecté par tout moyen à un réseau Internet permettant l'utilisation de l'Application.

« **Utilisateur(s)** » : toute personne physique autorisée par POST Telecom et le Client à utiliser l'Application et le Service ControlCenter.

2. CHAMP D'APPLICATION, OBJET ET MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'UTILISATION

Les présentes Conditions d'Utilisation sont applicables à l'utilisation de l'Application et au Service ControlCenter offert par POST Telecom. Elles s'appliquent à tout accès, consultation et utilisation du Service et de l'Application par le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur.

Le Client et/ou l'Utilisateur est réputé avoir pris connaissance des présentes Conditions d'Utilisation et les avoir acceptées intégralement et sans réserve lors de sa première utilisation.

POST Telecom se réserve le droit de modifier les présentes Conditions d'Utilisation à tout moment.

3. DESCRIPTION DU SERVICE ET LIMITES

Le Service ControlCenter permet notamment au Client ou le cas échéant, à l'Utilisateur, sous réserve de contraintes techniques, depuis son Terminal au moyen de l'Application d'avoir accès aux fonctionnalités suivantes en fonction des services souscrits et des droits accordés, sans préjudice d'évolution de ces fonctionnalités et d'ajout de nouvelles fonctionnalités :

- Suivi, notifications et rapports de consommation des services de POST Telecom : Cette fonctionnalité est mise à la disposition du Client ou de l'Utilisateur à titre d'information. Les montants affichés ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas les montants définitifs de la facture que le Client recevra. POST Telecom ne peut être tenue responsable en cas de divergence entre les montants affichés au moment de la consultation du Client et/ou de l'Utilisateur par le biais de l'Application et les montants définitifs apparaissant sur la facture reçue.
- Accès aux factures : Le Service permet au Client, ou aux Utilisateurs à qui les droits ont été attribués, d'avoir accès à ses factures sur support digital. Seuls les 6 derniers mois de facturation sont disponibles sur support digital. Le détail des factures n'est disponible que si le Client n'a pas renoncé à la génération de ceux-ci.
- Gestion des abonnements mobile de POST Telecom : Le Service permet au Client ayant souscrit un/des abonnements de télécommunication mobile ou aux Utilisateurs à qui les droits ont été attribués de gérer une

multitude des paramètres de ces souscriptions, pouvant inclure : (dé-)bloquer entièrement ou partiellement un abonnement, initier un échange carte SIM, gérer le Data Control, changer le libellé d'un abonnement qui est imprimé sur la facture, (dés-)activer la production du détail de communication par abonnement, (dés-)activer des fonctionnalités tel que CLIP, CLIR et/ou appels en conférence, ainsi que le suivi et l'activation des options disponibles via le Service pour l'abonnement en question.

- Supervision des services de connectivité de POST Telecom : Le Client ayant souscrit un/des abonnements(s) de connectivité ou les Utilisateurs à qui les droits ont été attribués, peuvent visualiser des métriques et l'état vital de ces abonnements de connectivité. Le Client pourra disposer également d'une vue sur l'état vitale des composants centralisés de POST Telecom et/ou de ses prestataires de services.

Chaque fonctionnalité ou groupe de fonctionnalités requiert des droits particuliers pour être accessible. A ces fins le Service permet d'assigner à chaque Utilisateur, suivant besoin ou demande du Client, un ou plusieurs rôles prédéfinis dans l'Application.

D'autres fonctionnalités pourront être ajoutés et ne pas être immédiatement accessibles. POST Telecom se réserve également le droit de supprimer ou de modifier des fonctionnalités du Service.

4. ACCÈS AU SERVICE

Le Client introduit sa demande d'accès au Service directement chez POST Telecom, selon les modalités prescrites par POST Telecom.

Lors de la demande d'accès, POST Telecom pourra demander toute information nécessaire à son identification et le cas échéant, à sa qualité.

Après acceptation de la demande par POST Telecom, l'accès au Service sera notifié par voie électronique au Client.

POST Telecom peut refuser l'accès au Service en cas de demande incomplète.

Le Service permet ensuite au Client ou le cas échéant, à l'Utilisateur d'avoir accès avec son adresse email, un mot de passe et un code à usage unique (OTP) envoyé par SMS au numéro d'appel renseigné lors de chaque authentification (authentification sécurisée à double facteurs).

Le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur communique à POST Telecom, sans retard, toute modification des données fournies lors ou dans sa demande d'accès au Service. Il ne permettra pas l'utilisation de ses informations d'accès (adresse email, mot de passe, code OTP) par un tiers. A cet effet, le Client pourra modifier ses accès. Il informe POST Telecom de toute utilisation non autorisée par un tiers et de toute autre atteinte à un mécanisme de sécurisation.

POST Telecom ne pourra être responsable d'une perte, d'un préjudice ou d'un dommage, de quelque nature qu'il soit, survenant en cas de manquement par le Client aux obligations des paragraphes précédents.

Les informations d'accès au Service sont strictement personnelles.

5. UTILISATION DE L'APPLICATION

Le Service est accessible depuis une connexion Internet. Afin d'utiliser le Service, le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur concerné doit disposer d'une connexion Internet sous sa responsabilité exclusive.

Le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur concerné utilise l'Application et le Service sous son entière responsabilité. Il reste entièrement responsable de son utilisation frauduleuse et/ou abusive par lui-même, ou par un tiers si une telle utilisation est tolérée ou facilitée par lui. Il s'engage à utiliser le Service conformément aux présentes Conditions d'Utilisation et à toute loi ou réglementation en vigueur. Il est invité à sécuriser l'accès de son Terminal par tout moyen disponible.

Un logiciel permettant la lecture de fichiers PDF, tel que Acrobat Reader doit être installé par le Client afin de pouvoir consulter les factures. D'autres logiciels sont nécessaire dépendants des types de fichiers téléchargés depuis l'Application.

Pour accéder au Service via le réseau Internet, le Client s'engage à n'utiliser que des ordinateurs, équipements, installations et logiciels agréés et autorisés, en parfait état de fonctionnement et exempts de vices et de virus.

6. SECURITE, CODE SECRET, MOT DE PASSE

Le Service implique la consultation, l'échange ou la transmission de données par voie électronique, en recourant à des réseaux de télécommunications publics ou même privés. Pour assurer la sécurité et la confidentialité des données, POST Telecom se réserve le droit d'introduire des solutions de sécurisation, d'authentification et d'identification, notamment par la mise en place de technologies diverses avec système de clés privées et/ou publiques avec certification.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, POST Telecom ne transmettra et ne demandera dans aucun cas le mot de passe d'un Utilisateur. Le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur est invité à initialiser ou à réinitialiser son mot de passe par lui-même sur la page d'authentification du Service.

Le Client est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel de ses codes et/ou mot de passe et de toute consultation, intervention et action faites à partir de ses codes et/ou mot de passe. Il s'engage à informer sans délai POST Telecom de toute utilisation non autorisée de ses codes et/ou mot de passe par un tiers et de toute autre atteinte à ce mécanisme de sécurité. Il s'engage également à s'assurer qu'à l'issue de toute opération effectuée sur le réseau à l'aide de son code et/ou de son mot de passe, il déconnecte correctement son appareil afin que ses codes et/ou mot de passe ne puissent pas être copiés ou repris par un tiers.

L'utilisation du Service pourra être interrompue, bloquée ou refusée si le système informatique de POST Telecom détecte un problème dans le processus d'identification du Client ou de sécurisation en général, notamment en cas de données incomplètes ou incorrectes. Le Client est seul responsable de toute mauvaise manipulation lors de l'accès au Service.

7. PRIX ET COÛTS LIÉS À L'UTILISATION DU SERVICE

L'accès à l'Application et au Service, ainsi que son utilisation, sont facturés selon les listes de prix actuellement en vigueur et publiées notamment sur www.post.lu, hors frais de connexion à Internet éventuels.

8. DUREE DU SERVICE, SUSPENSION ET RESILIATION

Le Service est un service accessoire aux services souscrits par le Client auprès de POST Telecom. En principe, le Service a la même durée que le ou les services souscrits auxquels il se rapporte. Le Service se termine automatiquement à la résiliation des services souscrits auquel il se rapporte. Néanmoins une consultation des 6 dernières factures restera possible pendant un délai de 6 mois après résiliation du Service. Il pourra également être résilié indépendamment du ou des services souscrits, par chacune des Parties, en respectant un préavis d'au moins un mois, soit par voie de lettre recommandée, soit par tout autre moyen de notification mis à disposition par POST Telecom.

En cas de suspension d'un service auquel il se rapporte, POST Telecom sera en droit de suspendre l'accès au Service sans notification préalable.

La suspension du Service ou sa résiliation aura lieu sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

La résiliation du Service entraîne un effacement de toutes les données encodées par le Client ou le cas

échéant, de celles des Utilisateurs. En résiliant le Service, le Client accepte cette suppression d'informations et s'occupera lui-même de la sauvegarde des informations dont il aura encore besoin.

9. DROITS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur concerné est pleinement responsable de son utilisation du Service. Il accepte d'utiliser le Service à ses propres risques, ainsi que les sites web, applications mobiles et autres contenus auxquels il peut être fait référence.

POST Telecom ne pourra être tenue pour responsable en cas d'utilisation abusive du Service. Le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur concerné communiquera à POST Telecom, toute information affichée qui est erronée.

10. DROITS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE POST TELECOM

POST Telecom peut être amenée à interrompre le Service notamment pour des raisons de maintenance. Ces interruptions n'ouvrent droit à aucune indemnité.

La responsabilité de POST Telecom pour le Service ne saurait être engagée qu'en cas de faute lourde ou de dol. De même, POST Telecom ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du préjudice indirect que pourrait subir le Client ou le cas échéant, l'Utilisateur concerné lors de l'utilisation du Service, et/ou de tout préjudice moral, commercial ou financier ainsi que toute action dirigée contre le Client ou l'Utilisateur par un tiers, cette liste n'étant pas exhaustive.

POST Telecom ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur le réseau Internet ou les réseaux qui y sont connectés.

POST Telecom est autorisée à tout moment et sans notification préalable à cesser tout ou partie de la fourniture du Service et stopper l'usage de l'Application.

11. RÉCLAMATION

Pour toute question ou réclamation relative aux Services fournis, le Client ou l'Utilisateur se référera aux dispositions applicables des Conditions Générales et Particulières de Vente de POST Telecom applicables en fonction du service souscrit.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Application est un logiciel exploité par POST Telecom. Par son utilisation, POST Telecom consent au Client et à l'Utilisateur, afin d'accéder au Service et de l'utiliser, une licence d'utilisation gratuite, non exclusive et incessible. POST Telecom est titulaire, sur l'Application et tous ses éléments constitutifs, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente et les contenus mis à disposition, de droits de propriété intellectuelle. La copie, la traduction, l'adaptation, l'arrangement, la modification ou la diffusion de tout ou partie de ceux-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite, sauf accord écrit préalable de POST Telecom. Toute infraction à de tels droits de propriété intellectuelle peut donner lieu à des poursuites civiles et pénales.

13. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel communiquées par le Client ou l'Utilisateur à l'aide de l'Application dans le cadre du Service seront traitées par POST Telecom, en sa qualité de sous-traitant du Client, lui-même qualifié de responsable de traitement de ces données, conformément à la notice relative à la protection des données personnelles pour Clients professionnels, disponible sur

<https://www.post.lu/fr/particuliers/conditions-des-offres> (onglet « Telecom/Notices Données Personnelles/Notice Données Personnelles (professionnels) »).

14. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes Conditions d'Utilisation de même que tout litige relatif au Service proposé via l'Application sont régis par le droit luxembourgeois, à l'exclusion de ses règles de conflit de loi.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable toute réclamation ou litige qui pourrait s'élever entre elles en relation avec l'Application et le Service proposé, sa signature, son interprétation, sa mise en œuvre et/ou sa résiliation. Dans ce cadre, chaque partie pourra à tout moment et sans préjudice de toute autre action, recourir à la médiation du "Centre de Médiation Civile et Commerciale" (ou "CMCC") à Luxembourg, conformément à son règlement de médiation.

Les tribunaux de la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, seront seuls compétents pour connaître de toute réclamation ou litige qui n'aurait pu être réglé(e) à l'amiable entre les parties conformément aux articles qui précèdent.

15. CESSIION DE DROITS

Le Client ne peut céder tout ou partie de ses droits et obligations résultant des présentes Conditions d'Utilisation à des tierces personnes ou substituer une personne à son exécution sans l'accord écrit de POST Telecom. Celle-ci pourra cependant céder ses droits et obligations contre le Client dans le cadre d'une cession partielle ou totale d'activités.

16. DIVERS

Aucune partie ne sera tenue responsable du retard dans l'exécution ou de l'inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure ou de tout événement échappant à sa diligence normale.

Si, en vertu d'une disposition légale d'ordre public ou de droit impératif, l'une des clauses des présentes Conditions d'Utilisation s'avère nulle et/ou non opposable au Client ou à l'Utilisateur, cette clause sera réputée non-écrite. Les autres clauses des présentes Conditions d'Utilisation resteront néanmoins d'application.

Sans préjudice de toutes preuves écrites ou conservées sur un autre support durable auquel le Client ou l'Utilisateur aura accès, il est convenu que les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatisés de POST Telecom, leur hébergeur ou leur partenaire de paiement sécurisé, constituent une preuve des communications et de l'ensemble des transactions entre les parties. En particulier, les parties acceptent qu'en cas de litige (i) les identifiants utilisés dans le cadre du Service soient admissibles devant les tribunaux et feront preuve des données et des faits qu'ils contiennent et (ii) les données de connexion relatives à des actions effectuées à partir des identifiants du Client ou de l'Utilisateur soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent. La preuve contraire peut être rapportée.

Le défaut ou le retard d'une partie à se prévaloir d'un droit en vertu des présentes Conditions d'Utilisation ou d'un manquement de l'autre partie ne peut en aucun cas être considéré comme ou avoir l'effet d'une renonciation définitive de cette partie à se prévaloir ultérieurement de ce droit ou de ce manquement. De même, l'exercice partiel d'un droit n'empêche pas de se prévaloir ultérieurement d'un exercice complémentaire de ce droit, ou de l'exercice de tout autre droit.